



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS NAVIRE DE PLAISANCE A UTILISATION COMMERCIALE

(Navire moteur 12 passagers maximum, voilier 30 passagers maximum)

**Cas : Longueur du navire de plaisance < 12m**

**Importation non homologué CE**

Pour approuver un navire en navire à utilisation commerciale (NUC), voici les documents principaux à fournir :

DOCUMENTS à fournir	Fourni le
Déclaration de mise en chantier (annexe 130-A.4), document à remplir par l'armateur	<input type="text"/>
Déclaration de l'exploitant sur les conditions d'exploitation du navire en activité NUC, document à remplir par l'armateur	<input type="text"/>
Attestation Post Construction Assessment (PCA), document émis par un organisme notifié et si nécessaire, déclaration écrite de conformité (annexe 245-A.1), à remplir par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Rapport d'examen du PCA établi par un organisme notifié et délivrée par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Manuel du propriétaire, délivré par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Demande de décision d'effectif minimum, document à remplir par l'armateur	<input type="text"/>

Si nécessaire, un complément d'information est demandé pour compléter les éléments fournis :

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES à fournir	Fourni le
Plan d'ensemble (information structure/compartimentage/moussage), délivré par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Plan de pont avec les places passagers, délivré par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Schéma d'assèchement et débit des pompes, délivré par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Schéma du circuit essence + approbation du réservoir et des tuyauteries, délivré par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Schéma de l'installation électrique et normes, délivré par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Bilan électrique, délivré par le constructeur ou l'importateur	<input type="text"/>
Certificats d'approbation CE des équipements : compas, brassières de sauvetage, bouée etc. et feux de navigation COLREG	<input type="text"/>

Pour la visite de mise en service du navire, les éléments suivants sont nécessaires :

Copie de l'attestation d'immatriculation (le PY) fournie par la DPAM	<input type="text"/>
Copie de l'attestation d'assurance couvrant le transport de passagers	<input type="text"/>
Copie des titres et brevets de l'équipage (CPL au minimum ou BC 200)	<input type="text"/>
Copie de la licence radioélectrique (ANFR), Tel : 40 46 89 43 ou mail : polynesie@anfr.pf	<input type="text"/>
Copie du rapport de l'inspection radio (si VHF fixe ASN requise)	<input type="text"/>
Les équipements et le matériel de sécurité se rajouteront et dépendront de la déclaration d'exploitation.	